

## Des droits de scolarité

Qui, du gouvernement Charest ou des étudiants, sortira gagnant de cet affrontement ? Question futile ! La société québécoise doit être la seule gagnante de ce débat !

Calculé à partir du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le taux de pauvreté dans les économies développées est beaucoup plus marqué dans les pays où les droits de scolarité sont élevés (États-Unis : 17 %, Royaume-Uni : 12,5 %, Canada : 11,4 %), que dans les autres (France : 7,3 %, Suède : 6,5 %, Finlande : 5,4 %). Pourquoi alors se comparer aux pires quand on peut faire mieux ?

Augmenter la scolarité d'une nation, c'est aussi augmenter son niveau de vie. Et comme l'écrivait vendredi dernier l'économiste Michel Girard, un citoyen diplômé paiera plus d'impôts tout au long de sa carrière : « le gouvernement ferait un excellent placement en renonçant aux augmentations de droits de scolarité universitaires ». Il nous apprend par ailleurs qu'en 2011, le gouvernement Charest a accordé aux entreprises une aide fiscale de 3,6 milliards de dollars... dans l'*espoir* que cette aide finisse par rapporter à la collectivité. Or la hausse des droits dont on parle ici n'est que de 265 millions par année, à peine 7 % de l'aide accordée aux entreprises... Et cette fois, Québec n'aurait pas investi pour de l'*espoir*, mais pour des rendements à long terme certains.

Le financement des études supérieures ? Les propositions sérieuses avancées ont été nombreuses ces dernières semaines, nous nous limiterons ici aux deux suivantes.

La solution Amir Khadir : la « juste part » des banques.

Alors que le gouvernement vient d'effacer la taxe sur le capital, les 6 banques qui opèrent ici ont fait 25 milliards de profit l'an dernier. En ne leur demandant d'abord que 0,3 % de leurs gains, cela rapporterait davantage que la hausse demandée aux étudiants. En faisant passer en 5 ans cette contribution des banques à 0,6 %, pas même 1 %, on pourrait rendre gratuit l'accès aux études supérieures.

La solution Martine Ouellet : la « juste part » du plan Nord.

Le gouvernement actuel a fait passer les redevances des minières de 12 à 16 %. Il sait pourtant que ces redevances sont calculées sur les profits déclarés plutôt que sur la valeur au marché du minerai extrait. Agissant ainsi, il ne fait qu'encourager la déclaration des profits dans des paradis fiscaux. Renaud Lachance, alors vérificateur général du Québec, a révélé que de 2002 à 2008, 14 des 22 entreprises actives dans le secteur minier n'ont versé aucune redevance au gouvernement sur une production de 4 milliards de dollars. Québec leur avait tout de même consenti des avantages fiscaux de 624 millions de dollars. Lachance ajoute que de ces 12 % qu'il était en droit d'exiger, Québec aurait dû recevoir 2 milliards de dollars au lieu des 259 millions qui lui ont été versés ! L'accès gratuit aux études supérieures était donc déjà réalisable il y a 5 ans.

Paul Krugman a écrit « En France, la conjonction de la gratuité de l'enseignement et le soutien financier public permet aux jeunes des familles à faibles revenus de se concentrer sur leurs études, tandis qu'en Amérique, ils doivent se déscolariser ou travailler pour payer leurs études. Ce qui paraît être une vertu et non un vice, du système français. Pas surprenant que la France obtienne un taux de diplomation bien supérieur au nôtre. » Paul Krugman n'est ni communiste, ni anarchiste, simplement économiste, chroniqueur au New York Times et prix Nobel d'économie en 2008.

Jean-Yves Proulx (Trois-Rivières), Jean-Claude Tellier (Sorel-Tracy), Marcelle Sauvageau (Québec), Donald Perreault (Drummondville), Michel Gagnon (St-Jean), Jean Yergeau (Wickham), Jacques Brodeur (Trois-Rivières), Monique Dionne (Drummondville), Marcel Pinard (Sherbrooke), Berthe Tessier (Drummondville), Yvon Camirand (Victoriaville), Nicole Robitaille (Princeville), Roger Lalonde (Trois-Rivières), Philippe Giroul (Trois-Rivières), Édith Dupont (Drummondville), Luc Brunet (Montréal), Mariette Gélinas (Trois-Rivières), Huguette Manseau (Drummondville), tous retraités de l'enseignement.